



Assemblée générale

Distr. générale
17 février 2004
Français
Original: anglais

Comité de l'information

Vingt-sixième session

26 avril-7 mai 2004

Modernisation et gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies et examen approfondi de leurs activités

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport répond à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001, où elle priait le Secrétaire général de procéder à un examen général des services de bibliothèque couvrant la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, les bibliothèques des Offices des Nations Unies de Genève et de Vienne, celles des commissions régionales, des départements et des centres d'information, et les bibliothèques dépositaires, en vue de définir la finalité de ces services aux Nations Unies, d'identifier les clients ou les usagers principaux, en examinant aussi les relations entre bibliothèques et leurs rôles respectifs, y compris la meilleure façon pour elles d'accomplir leur mission. Elle lui demandait en outre de mettre en oeuvre dès que possible des prestations nouvelles et plus efficaces de services de bibliothèque.

On trouvera ci-après des renseignements généraux sur la mission de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et des autres bibliothèques des Nations Unies, ainsi que sur les services qu'elles assurent aux missions permanentes et aux départements du Secrétariat, sur le système de bibliothèques dépositaires, sur les services de références des centres d'information des Nations Unies et sur les relations entre les différentes bibliothèques des Nations Unies.

L'un des grands thèmes du rapport est le rôle de coordination qu'assume pour la mise en place de services de prestations nouvelles et plus efficaces de services de bibliothèque le Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies, présidé par le Directeur de la Division de la diffusion grand public du Département de l'information. On y trouvera des renseignements récents sur les réalisations du Comité directeur dans tous les grands domaines d'activité des bibliothèques : page d'accueil Web du premier Portail



de recherche, dans les six langues officielles, inventaire commun des publications en série, manuel de description bibliographique affiché sur l’Intranet, liste des services en ligne supplémentaires à acquérir par l’intermédiaire du Consortium d’achat d’information électronique.

En conclusion, il est recommandé aux bibliothèques des Nations Unies (et à celles des institutions du système des Nations Unies) d’oeuvrer ensemble pour faire servir leurs compétences spécialisées de gestion de l’information aux progrès des initiatives de partage des savoirs dans le système.

I. Introduction

1. Dans les paragraphes 34 et 35 de sa résolution 56/253 du 24 décembre 2001, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de procéder à un examen général des services de bibliothèque couvrant la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, les bibliothèques des Offices des Nations Unies de Genève et de Vienne, celles des commissions régionales, des départements et des centres d'information, et les bibliothèques dépositaires, en vue de définir la finalité de ces services aux Nations Unies, d'identifier les clients ou les usagers principaux, en examinant aussi les relations entre bibliothèques et leurs rôles respectifs, y compris la meilleure façon pour elles d'accomplir leur mission par l'intermédiaire des organes intergouvernementaux compétents, et de lui faire rapport à ce sujet à sa cinquante-septième session. Elle lui a demandé également de mettre en oeuvre dès que possible des prestations nouvelles et plus efficaces de services de bibliothèque.

2. Le présent rapport répond à ces demandes, ainsi qu'à celles qui étaient formulées au paragraphe 14 de la résolution 57/300 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2002 et au paragraphe 82 de sa résolution 58/101 B en date du 9 décembre 2003. Il reprend les résultats du questionnaire envoyé en mai 2002 aux bibliothèques des Nations Unies des principaux lieux d'affectation, aux départements du Siège qui disposent de collections de référence, à d'autres fonctionnaires de départements du Siège, aux centres d'information des Nations Unies et aux bibliothèques dépositaires qui reçoivent les documents de l'ONU (le taux de réponse au questionnaire a été de 84 %). On a aussi eu des entretiens avec plus de 40 personnes, bibliothécaires, utilisateurs, et autres responsables. On trouvera exposées plus loin, par ailleurs, la création du Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies (en application du paragraphe 35 de la résolution 56/253), et ses réalisations jusqu'à présent.

II. Historique

3. Selon le mandat d'origine concernant les services de bibliothèque (énoncé dans le document A/C.5/298 du 28 septembre 1949, intitulé « Principes et organisation de la Bibliothèque »), la Bibliothèque « a pour fonction primordiale de mettre les délégations, le Secrétariat et les autres groupes officiels en mesure d'obtenir, dans les meilleures conditions possibles de rapidité, de commodité et d'économie, les ouvrages, documents et renseignements que peut fournir une bibliothèque et dont ils ont besoin pour s'acquitter de leur tâche ». Mais la Bibliothèque doit aussi aller au-delà de ces groupes, et mettre ses services « dans toute la mesure possible, à la disposition des institutions spécialisées, des représentants accrédités des moyens d'information, des organisations intergouvernementales affiliées, des établissements d'enseignement, des travailleurs intellectuels et des écrivains ». En outre, par le biais d'un programme de bibliothèques dépositaires et de la publication d'index imprimés, la Bibliothèque avait mission de desservir le grand public du monde entier.

4. Du fait des possibilités offertes par la révolution de l'information, et des perspectives découlant de l'incorporation en 1993 de la Bibliothèque, désormais appelée Bibliothèque Dag Hammarskjöld, au Département de l'information, ces services grand public ont revêtu une importance accrue. La Bibliothèque Dag

Hammarskjöld s'orienté désormais vers des fonctions de bibliothèque virtuelle, sans pour autant négliger les documents imprimés nécessaires à ses usagers. Elle dessert une clientèle composée au premier chef du personnel des missions et du Secrétariat, mais touche de plus en plus la société civile, surtout par ses sites Web et ses services aux bibliothèques dépositaires; elle cherche aussi, dans les limites de ses ressources, à offrir plus de produits multilingues. Elle a donc désormais pour mission :

De créer et de fournir en temps voulu des produits et des services d'information à jour à l'intention des représentants, du personnel du Secrétariat et des chercheurs; de faciliter l'accès des bibliothèques dépositaires et du grand public, dans le monde entier, aux matériaux d'information du système des Nations Unies; de contribuer à combler le fossé numérique; de mobiliser les bibliothèques, en particulier les bibliothèques dépositaires, pour qu'elles fassent office d'agents de liaison avec la société civile; d'encadrer et de coordonner les activités des bibliothèques des Nations Unies.

5. Les autres bibliothèques des Nations Unies ont elles aussi évolué au mieux de leurs capacités dans le sens d'un accès électronique accru et d'une plus grande ouverture au public. La bibliothèque de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) est expressément chargée de desservir les établissements d'enseignement de la région, celle de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) assume un rôle moteur pour la diffusion de l'information dans sa région.

6. La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) offre des services de pointe, dont des espaces de recherche dotés de 44 postes de travail, et a lancé dans une salle spécialement réservée à la formation un programme de séances d'information sur la bibliothèque. Elle a converti au format électronique son catalogue qui était sur fiches papier, ce qui ouvre l'accès électronique à ses collections remontant à 1919. Son système intégré de gestion sert de réseau principal pour les bibliothèques de l'ONU et celles des organismes des Nations Unies à Genève et ailleurs en Europe, les organisations suivantes faisant partie des bibliothèques satellites : Section de terminologie de l'ONUG, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Organisation internationale pour les migrations, Union internationale des télécommunications, Haut Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme, secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes naturelles et Office des Nations Unies à Vienne (ONUUV). Pour préserver la mémoire institutionnelle de l'Organisation et en ouvrir plus largement l'accès, la Bibliothèque de Genève est en train d'acheter un matériel qui lui permettra en une seule opération de numériser les documents et de les mettre sur microfiches. Outre qu'elle offre à un grand nombre d'utilisateurs – chercheurs et représentants de la société civile – l'accès à une foule d'informations, la Bibliothèque fait aussi, désormais, office de coordonnateur d'un programme dynamique d'activités culturelles à l'Office de Genève, mis au point dans le cadre du Programme mondial pour le dialogue entre les civilisations. En 2002, 18 350 personnes ont assisté au Palais des Nations à des manifestations culturelles (expositions, concerts, causeries et spectacles de danse, de théâtre et de cinéma) placées sous l'égide de la Bibliothèque de Genève.

III. Services de bibliothèque destinés aux missions permanentes et aux départements du Secrétariat

7. Les services de bibliothèque expressément destinés aux missions permanentes et aux départements du secrétariat sont les suivants : achat de livres et de publications en série, service de bibliographie et de recherche, accès à des services en ligne, généralement acquis par le Consortium d'achat d'information électronique des Nations Unies, dirigé par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, diffusion d'information par voie électronique (courrier électronique), formation à la recherche en ligne sur les sites Internet (de l'ONU et autres), aide pour le rangement des collections des départements, aide pour la constitution de bases de données, numérisation de documents, thésaurus par sujet dans les six langues officielles, et évaluation des besoins pour toutes les activités énumérées. Il existe en outre des services de bibliothèque ouverts au public, qui pour la plupart desservent aussi les missions et les départements, clientèle de premier rang : UNBISNET (base de données bibliographiques sur le Web, à l'adresse <<http://unbisnet.un.org>>), index des documents de l'ONU (sous forme imprimée), site Web de la bibliothèque, à l'adresse <<http://www.un.org/Depts/dhl>>, qui comporte des outils de référence permettant d'accéder aux documents de l'ONU, programmes régionaux de formation (documentation de l'ONU et accès au site Web de l'ONU) à l'intention des bibliothèques depositaires, envoi de messages électroniques aux bibliothèques depositaires du monde entier, programme de coopération technique à l'intention des petites bibliothèques et des bibliothèques de terrain, services de bibliographie pour les chercheurs de passage, et service de prêt interbibliothèques.

8. Par ailleurs, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a fait sa part pour promouvoir le multilinguisme, et pour élaborer le Système de diffusion électronique des documents (SÉDOC) de l'ONU, conformément aux multiples demandes de l'Assemblée générale, dont la dernière en date dans sa résolution 56/253. La Bibliothèque continue à mettre au point ses pages Web dans les six langues officielles dans toute la mesure où elle peut le faire avec les ressources dont elle dispose. Bien que son budget d'achat de livres et de publications en série soit limité, elle s'efforce d'acquérir des publications dans les langues officielles. En outre, elle a veillé à disposer des effectifs nécessaires pour ces langues.

9. Les fichiers bibliographiques de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld ont servi de source pour les quelques métadonnées dont sont assortis les documents conservés dans le SÉDOC depuis que ce dernier existe. Dès qu'il a été possible du point de vue technique de le faire, elle a commencé à mettre en place des liens directs entre l'ensemble des fichiers conservés dans le Système d'information bibliographique de l'ONU (UNBIS) et le texte intégral des documents conservés dans le SÉDOC. Tous les fichiers concernant les documents de l'Assemblée générale, du Conseil de sécurité et du Conseil économique et social et ceux de leurs organes subsidiaires sont désormais liés au texte de ces documents dans toutes les langues où ils ont été publiés. De plus, par le biais du fichier du thésaurus, on a désormais la possibilité d'une recherche dans le SÉDOC, dans les six langues officielles, à partir de descripteurs établis. Enfin, c'est grâce à l'action de la Bibliothèque que les bibliothèques depositaires ont désormais accès au SÉDOC, à titre d'option remplaçant le texte imprimé des documents de conférence.

10. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld assure pour les départements du Secrétariat un service particulier, qui est l'aide à la conservation de leurs collections

de référence. Il s'agit de collections spécialisées de documents, de monographies, de publications en série, et dans certains cas d'enregistrements audiovisuels, qui ont surtout un intérêt direct pour les départements qui les conservent. En application de la circulaire ST/SGB/152 du 4 mars 1976, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld assure à ces centres de référence ses avis et son soutien. Le personnel qui s'occupe des collections spécialisées, pour sa part, est souvent celui qui répond à une demande de document émanant d'un département, et c'est lui qui s'occupe d'acheminer les publications en série au personnel intéressé des départements. L'enquête mentionnée plus haut au paragraphe 2 a permis de constater que les fonctionnaires chargés de ces collections aimeraient avoir des contacts plus réguliers avec la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. On projette donc de tenir plus de réunions générales et de réunions de suivi organisées par le bibliothécaire responsable des collections. Ces centres de référence pourraient faire une bonne publicité aux services de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld dans leurs départements respectifs.

11. L'enquête a révélé également que les départements (de même que les missions permanentes et les autres clients) aimeraient voir améliorés ou développés les services ci-après, parmi ceux qu'assure la Bibliothèque :

- Messages électroniques signalant périodiquement les nouveautés en matière de sources d'information, de services et d'acquisitions;
- Développement des achats de monographies (et de certaines publications en série) sur des sujets de fond;
- Développement des services en ligne spécialisés;
- Diffusion sélective d'informations puisées dans les bases de données en ligne (en sus des informations tirées de périodiques électroniques, qui sont déjà diffusées);
- Poursuite et développement de la coopération technique avec les départements pour le catalogage, la numérisation, etc.

IV. Le système de bibliothèques dépositaires

12. Comme prescrit dans le document A/C.5/298, afin que le public puisse avoir accès dans le monde entier aux documents et publications de l'Organisation des Nations Unies, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld coiffe un vaste réseau de bibliothèques dépositaires. Au 30 juin 2002, il y en avait 408 situées dans 144 pays. Comme il est prescrit dans les principes relatifs aux bibliothèques dépositaires de l'Organisation des Nations Unies (ST/AI/189/Add.11/Rev.2 du 18 août 1995), ces bibliothèques sont tenues de conserver la documentation comme il convient et de permettre au public de la consulter gratuitement à des heures normales. Traditionnellement le rôle de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld vis-à-vis de ces bibliothèques était d'ordre essentiellement administratif : traiter les demandes de statut de bibliothèque dépositaire, s'assurer, par des questionnaires et des inspections, que ces bibliothèques s'acquittent des obligations assumées, et apporter une aide lorsque des documents sont déclarés manquants. Elle donnait par ailleurs des avis par correspondance, accueillait et formait des bibliothécaires de passage au Siège, et publiait les éditions successives du manuel intitulé « Documentation de l'Organisation des Nations Unies » (qui a depuis été augmenté et publié sur l'Internet avec le guide « Documentation de l'ONU : guide de recherche »). Depuis

ces dernières années, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld voit aussi dans les bibliothèques depositaires un lien important avec la société civile, qui lui donne la possibilité de toucher le grand public dans les États Membres et aussi de combler le fossé numérique. Parmi les autres activités, il faut mentionner qu'elle assure aussi pour une part le financement de frais locaux de voyage, encourageant ainsi le personnel de la Bibliothèque et d'autres fonctionnaires se trouvant dans un pays donné en mission ou pour des raisons personnelles à se rendre dans les bibliothèques depositaires, qu'elle a ouvert une page Web des bibliothèques depositaires, qu'elle envoie périodiquement des messages électroniques aux bibliothèques depositaires pour leur signaler les dernières publications, les campagnes et les manifestations de l'ONU, qu'elle encourage les bibliothèques depositaires à faire connaître leurs collections et à organiser des colloques, des expositions et autres manifestations sur des thèmes relatifs aux Nations Unies, qu'elle organise des programmes de formation et intervient en faveur des bibliothèques depositaires.

13. S'agissant de la formation, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a lancé un programme mondial de formation à l'intention des bibliothèques depositaires des pays en développement et des pays en transition. Depuis 1997, des ateliers régionaux ont été organisés, dans la langue officielle correspondante, en collaboration avec les bibliothèques des commissions régionales ou des centres d'information des Nations Unies, à Bangkok, Beyrouth, Bucarest, Islamabad, Mexico, Moscou, New Delhi, Port-of-Spain, Pretoria, Rabat, et Santiago-du-Chili. Les bibliothécaires des bibliothèques depositaires ont été formés aux moyens d'accéder aux informations des Nations Unies, surtout aux sources électroniques. Une formation de base à l'Internet a été assurée aux bibliothécaires qui n'avaient jusque-là pas eu accès au Web, ou peu. Malheureusement, les fonds servant à transporter ces bibliothécaires vers le lieu de la formation ont diminué pour l'exercice biennal 2004-2005, ce qui limite à un par an le nombre des ateliers que l'on peut organiser.

14. Pour ce qui est des interventions, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a pu, grâce à une action énergique, faire accorder aux bibliothèques depositaires, gratuitement ou à des conditions de faveur, l'accès à un certain nombre de bases de données de l'ONU, comme celle de la Section des traités. En outre, ce qui est encore plus important, les bibliothèques depositaires bénéficiant du dépôt gratuit ou intégral ont pu choisir de recevoir la documentation à laquelle elles ont droit sous forme d'accès au SÉDOC, plutôt que sur papier. Il faut toutefois signaler que sur les 340 bibliothèques du monde entier qui y avaient droit, il n'y en a eu jusqu'à présent que 123 pour choisir cette option. L'Organisation diffusant de plus en plus les documents de conférence par voie électronique, la Bibliothèque a libellé son questionnaire de 2004 de manière à évaluer les moyens dont disposent les bibliothèques depositaires pour recevoir ainsi la documentation.

V. Relations entre la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, les centres d'information des Nations Unies et les bibliothèques depositaires

15. Les services de référence des centres d'information des Nations Unies assurent au personnel des centres un appui direct en matière d'information, et au public du

lieu où ils sont situés l'accès aux documents et aux produits informationnels de l'ONU. La clientèle principale est composée d'étudiants et de chercheurs, de représentants des médias et d'organisations non gouvernementales, ainsi que de fonctionnaires gouvernementaux. Il y a une relation triangulaire entre la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, les centres d'information des Nations Unies et les bibliothèques dépositaires. La Bibliothèque assure le soutien technique aux centres par le biais de son programme des petites bibliothèques et bibliothèques des bureaux extérieurs. Les centres, pour leur part, ont traditionnellement été les partenaires les plus fiables de la Bibliothèque quand il s'agit d'aider et de surveiller les bibliothèques dépositaires dans leur région. Les bibliothèques dépositaires qui disposent de vastes collections remontant loin dans le temps font office de service auxiliaire pour la clientèle des centres qui n'ont que de petites collections. Les centres ont aussi collaboré avec la Bibliothèque pour organiser et accueillir dans leurs locaux les ateliers de formation destinés aux bibliothèques dépositaires (en accueillant 7 sur les 11 organisés jusqu'à présent). Le personnel de ces centres et d'autres centres de la région ont pu en échange assister à ces ateliers. Enfin, les centres ont été fortement incités à inclure les bibliothèques dépositaires dans leurs campagnes thématiques, comme faisant partie de leur communication à l'intention du grand public.

16. Les activités énumérées sont à poursuivre et à étoffer. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld s'est efforcée de plus en plus activement, en coopération avec le Service des centres d'information de la Division de la communication stratégique, à faire connaître dans les centres d'information les services qu'elle offre, surtout le programme des petites bibliothèques et bibliothèques des bureaux extérieurs. Certains centres ont des liens actifs avec les bibliothèques dépositaires de la ville où ils sont situés, et c'est une pratique qu'il faudra institutionnaliser dans le monde entier. L'organisation conjointe d'expositions, de colloques, etc. permettra d'élargir le public visé. On pourra aussi tirer parti des possibilités de formation mutuelle, les assistants chargés des références des centres ayant parfois une meilleure connaissance pratique des documents et des campagnes des Nations Unies tandis que le personnel des bibliothèques dépositaires est plus souvent formé à la bibliothéconomie et dispose de connaissances professionnelles étendues. L'accès mutuel aux bases de données en ligne est à encourager. Enfin, s'agissant de resserrer les liens de coopération entre les centres et les bibliothèques dépositaires, on examinera la possibilité de transférer à ces dernières des collections importantes de documents des Nations Unies détenus par les centres voisins. Dans d'autres cas, les centres situés dans une maison de l'ONU et d'autres locaux communs chercheront à mettre en place un service de référence unifié pour la région.

17. Du fait de la régionalisation du réseau de centres d'information en Europe occidentale, les collections des neuf centres fermés le 21 décembre 2003 ont été transférées à d'autres entités, appartenant ou non aux Nations Unies. Les collections des centres d'Athènes et de Rome resteront en place, administrées et entretenues respectivement par le Département des affaires économiques et sociales et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI). L'essentiel des collections des trois autres centres de la région (Bruxelles, Madrid et Paris) a été transféré au nouveau Centre d'information régional des Nations Unies à Bruxelles, qui peut ainsi tenir à jour une collection de documents et de publications des Nations Unies dans les trois langues officielles parlées dans la région. Les collections de Copenhague et de Londres ont été

intégralement transférées respectivement aux bibliothèques dépositaires de Roskilde (Danemark) et de Louvain (Belgique). Enfin, les collections de Bonn et de Lisbonne ont été scindées et transférées à plusieurs institutions de ces villes – autres bureaux de l'ONU, bibliothèques dépositaires et établissements d'enseignement. La collection de documents en allemand du centre de Bonn a été transféré au centre régional de Bruxelles. À l'occasion de la régionalisation du réseau de centres d'information des Nations Unies dans les pays en développement, le Département de l'information étudiera la possibilité de renforcer les centres de bibliothèque et de documentation des centres d'information régionaux projetés, laissant la documentation dans les bureaux des coordonnateurs résidents des autres capitales. Il étudiera avec le Groupe des Nations Unies pour le développement la possibilité d'un système de partage des coûts qui lui permettrait de maintenir ses services de référence dans les pays en développement, où des segments importants de la population ne profite pas de la révolution informatique et technologique en cours.

18. Les réalisations de certaines bibliothèques des Nations Unies sont importantes, mais l'enquête a montré qu'elles ont fonctionné de manière autonome, sans coordination ou direction commune bien marquées. Chacune d'entre elles a lancé un coûteux effort de modernisation. Étant donné les avantages qu'offrent l'Internet et les autres technologies de la communication, on a maintenant la possibilité de susciter une action synergique et une intégration plus poussées entre bibliothèques des Nations Unies, pour donner plus d'efficacité aux services qu'elles assurent à leurs divers clients. Il faudra qu'elles coordonnent plus étroitement leur action, partageant plus efficacement leurs savoirs, encourageant le partage de ces savoirs dans l'ensemble du Secrétariat, offrant de meilleurs services de bibliothèque aux délégués et aux fonctionnaires, favorisant le multilinguisme, touchant de plus près le grand public, et aidant à combler le fossé numérique entre États Membres. Plusieurs initiatives interinstitutions méritent également d'être épaulées. Une meilleure coordination à tous les niveaux permettra aussi de réaliser des économies, mais il faudra consentir un investissement important pour renforcer les services en ligne et développer l'environnement électronique.

19. Les réponses au questionnaire évoqué au paragraphe 2 confirment aussi le bien-fondé de l'intention manifestée dans le rapport du Secrétaire général intitulé « Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement » (A/57/387 et Corr.1), de confier, s'agissant des bibliothèques des Nations Unies, un rôle directeur au Département de l'information, par le biais de la Division de la diffusion grand public et de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, afin de garantir la mise en place et le respect de normes de bibliothéconomie, l'élaboration d'outils professionnels, la mise au point de produits et de services électroniques, notamment de portails Web, la formation et le perfectionnement du personnel, et le contrôle des activités communes (indexation, numérisation, références développées, etc.). On trouvera ci-après un aperçu des domaines où les bibliothèques des Nations Unies ont récemment collaboré.

A. Office des Nations Unies à Genève et Bibliothèque Dag Hammarskjöld

20. Le document de l'Assemblée générale intitulé Principes et organisation de la Bibliothèque (A/C.5/298) prévoyait une collaboration étroite entre les bibliothèques du Siège et de Genève. Au fil des années, toutefois, les deux bibliothèques se sont

développées chacune de leur côté et ne se livrent qu'occasionnellement à des activités communes. Les relations qui se sont établies entre la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et ce qui est maintenant connu comme la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève prennent l'aspect d'une collaboration entre deux entités distinctes dans des domaines clairement circonscrits, la première montrant toutefois la voie à suivre :

a) La Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève est chargée d'indexer certaines séries de documents des Nations Unies publiés à Genève et de saisir les entrées directement dans la base de données gérée par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld (cette base peut être consultée à l'adresse suivante : <<http://unbisnet.un.org/indexf.htm>>). Les bibliothécaires de Genève proposent de nouveaux mots clefs et de nouvelles notices d'autorité, qui sont ensuite validés par les spécialistes de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld arrête les directives relatives à l'indexation, en concertation avec le personnel de l'Office des Nations Unies à Genève;

b) La bibliothèque de Genève fait partie du Consortium d'achat d'information électronique du système des Nations Unies, lequel négocie les abonnements à des services commerciaux disponibles en ligne, sous la direction de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld;

c) Bien que l'une et l'autre bibliothèques aient toute latitude pour acheter les ouvrages dont leurs clients ont besoin, elles ont cependant mis en place un service de prêt interbibliothèques;

d) Les bibliothécaires en poste à Genève participent au programme de visite des bibliothèques dépositaires.

B. Office des Nations Unies à Vienne

21. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a commencé à assurer des services de bibliothèque au Centre international de Vienne en 1979, dans le cadre des services communs interinstitutions. Toutefois, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel et l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ont décidé pendant l'exercice 2001-2002 de se doter chacune de leur propre bibliothèque et l'AIEA a informé l'Office des Nations Unies à Vienne qu'elle ne pouvait plus continuer à assurer des services communs de bibliothèque. Depuis le 1er avril 2002, il n'y a donc plus de bibliothèque centrale desservant les organismes des Nations Unies en général et l'Office des Nations Unies à Vienne en particulier. Les services de bibliothèque et d'information sont confiés à 17 coordonnateurs, tandis que le Groupe des opérations commerciales s'occupe des acquisitions d'ouvrages et de publications en série et que le Groupe de l'appui linguistique (Division des services de conférence) se charge du suivi des dépenses, fournit des services de références relatifs aux documents des Nations Unies et gère l'accès aux services en ligne, dont les abonnements sont pour la plupart négociés par le Consortium.

22. Compte tenu de la situation particulière de l'Office des Nations Unies à Vienne, il a été décidé de procéder à un examen spécial des collections et des services d'information en décembre 2002, avec l'aide d'un bibliothécaire de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Un certain nombre de recommandations issues de

cet examen ont déjà été mises en oeuvre, notamment celles concernant l'achat d'ouvrages et l'accès aux services en ligne, l'acquisition d'un système de gestion intégrée de bibliothèque, l'harmonisation des systèmes afin qu'ils soient compatibles les uns avec les autres, la mise sur pied de programmes de formation à l'intention des usagers des services en ligne, la numérisation des principaux documents historiques, la création d'un catalogue centralisé, conservé sur le serveur de la Bibliothèque de l'Office, afin de dresser un inventaire du fonds documentaire de l'Office et la mise en service d'une bibliothèque virtuelle sur le site Intranet de Vienne.

C. Autres bibliothèques des Nations Unies

23. En ce qui concerne les petites bibliothèques des Nations Unies, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld anime des programmes de formation et d'encadrement. Les bibliothécaires de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), de la CESAP, du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et de l'Université des Nations Unies (UNU) ont pris part à des stages de deux semaines au Siège et reçu des exemplaires électroniques de la structure de base de données utilisée par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld. Par ailleurs, en 2000, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a lancé un programme en faveur des petites bibliothèques et des bibliothèques des bureaux extérieurs en vue de les aider à proposer des services de qualité aux usagers et d'encourager la mise en commun d'idées, de normes et de pratiques de référence ainsi que les activités de formation. Dans un premier temps, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a mis au point une structure de base de données en anglais, en espagnol et en français au moyen de Winisis, logiciel conçu et distribué par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, qui est largement utilisé en Amérique latine, en Afrique et en Asie. Elle a ensuite envoyé la structure de base de données, Winisis et divers manuels à un certain nombre d'organismes, notamment les bibliothèques des bureaux extérieurs, les centres d'information des Nations Unies et quelques bibliothèques dépositaires. La deuxième étape a consisté à mettre en service un site Web spécialisé à la fin du mois de novembre 2000. Mis à jour régulièrement, ce site donne accès de façon centralisée à des documents et à d'autres ressources électroniques sur l'Internet. Dans un troisième temps, il est devenu possible pour les bibliothécaires de demander de l'aide à la Bibliothèque Dag Hammarskjöld au moyen du courrier électronique et d'un forum proposé sur le site Web.

24. Il convient de noter que les commissions régionales et plusieurs bureaux extérieurs sont membres du Consortium géré par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, ce qui permet de se procurer les services commerciaux disponibles en ligne à des tarifs préférentiels puisque le nombre d'usagers est plus important.

25. La collaboration passe aussi par la formation du personnel des bibliothèques dépositaires. Plusieurs commissions régionales (CESAP, CESAO et CEPALC) ont accueilli des ateliers au niveau régional, auxquels les bibliothécaires des commissions concernées ont participé en tant qu'animateurs et aussi en tant que stagiaires.

26. Néanmoins, comme indiqué plus haut, l'enquête fait clairement ressortir que la coopération entre le Siège et les bureaux extérieurs ainsi qu'entre les bibliothèques

des différents lieux d'affectation pourrait être resserrée, notamment pour ce qui est des aspects suivants :

- Participation des bibliothèques des commissions régionales aux activités d'indexation et de numérisation, à condition qu'elles disposent des capacités voulues;
- Recommandations des bibliothèques des bureaux hors Siège au sujet d'ouvrages ou de ressources dont le Siège ou d'autres lieux d'affectation pourraient faire l'acquisition;
- Mise en commun des services d'information;
- Mise au point concertée de sites Web multilingues;
- Mise au point concertée d'outils documentaires et de programmes de formation, notamment de supports qui pourraient être proposés aux bibliothèques locales dans les pays en développement;
- Mise en place d'un service de références aux horaires élargis qui regrouperait les différents lieux d'affectation.

VI. Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies

27. Afin d'intensifier la collaboration entre les bibliothèques de l'Organisation, de faciliter les activités de modernisation et de mettre en oeuvre des modalités qui permettent d'offrir des services de bibliothèque plus efficaces, il a fallu mieux définir les relations entre les bibliothèques et créer un mécanisme fédérateur. À l'initiative de la Vice-Secrétaire générale et dans l'esprit du rapport du Secrétaire général intitulé Renforcer l'ONU : un programme pour aller plus loin dans le changement (A/57/387 et Corr.1, par. 73 à 75 et décision 9), un Comité directeur pour la modernisation et la gestion intégrée des bibliothèques de l'Organisation des Nations Unies a vu le jour en janvier 2003. Il est présidé par le Directeur de la Division des services et des produits destinés au public (Département de l'information) et comprend des représentants des bibliothèques des principaux lieux d'affectation. Il a tenu quatre réunions, dont trois par visioconférence, et s'est fixé un programme de travail ambitieux (voir A/AC.198/2003/5). On trouvera une description de ses principales réalisations ci-dessous.

A. Collections d'archives

28. Dans la mesure où New York et Genève assurent les services requis par les principaux organes intergouvernementaux, il a été décidé que tant la Bibliothèque Dag Hammarskjöld que la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève tiendraient à jour, dans la mesure du possible, les collections d'archives des Nations Unies. Elles ne chercheraient cependant pas à rassembler de façon exhaustive les documents émanant des organes subsidiaires des commissions régionales et confieraient ce soin aux bibliothèques des lieux d'affectation concernés, ce qui signifie que le fonds documentaire de l'Organisation est archivé de façon

décentralisée. Afin d'aider les bibliothèques à compléter leurs collections, les petits lieux d'affectation, à savoir l'Office des Nations Unies à Vienne, la CEA, la CEPALC, la CESAP, la CESA, l'UNU et, dans une certaine mesure, l'Office des Nations Unies à Nairobi, ont dressé la liste des documents en leur possession.

29. Toutefois, compte tenu du fait que le public pourra prochainement accéder au SÉDOC, il a été décidé de faire passer les collections sur papier au second plan et de s'occuper en priorité de combler les lacunes relevées dans le SÉDOC depuis sa création en 1993 jusqu'à aujourd'hui, tâche à laquelle la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève se sont attelées de concert, en coopération étroite avec la Division de l'informatique (Département de la gestion) et le Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld a mis au point des applications qui permettent de déceler les lacunes et les erreurs aussi bien dans le SÉDOC que dans ses propres enregistrements bibliographiques et a été autorisée à corriger certaines erreurs dans les métadonnées du SÉDOC. Les documents manquants seront numérisés à partir des microfiches ou des documents sur papier conservés par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, voire dans certains cas à partir de fichiers récupérés sur les unités de sauvegarde des groupes de traitement de texte du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences.

30. Dans le cadre du projet d'archivage, la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève a téléchargé plusieurs milliers de documents en arabe et en chinois à partir du SÉDOC, lesquels avaient été numérisés par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et a produit des microfiches pour les deux bibliothèques.

B. Contrôle bibliographique des documents des Nations Unies

31. Afin de veiller à l'application de normes communes d'indexation et de catalogage et, ainsi, de faciliter l'incorporation des enregistrements provenant du réseau de bibliothèques des Nations Unies dans le Système d'information bibliographique de l'ONU (SIBONU), la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a publié sur l'Intranet un manuel de référence des descriptions bibliographiques, travaillant pour ce faire en étroite collaboration avec la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève. Le manuel décrit tous les éléments de données à utiliser pour indexer et cataloguer les documents des Nations Unies et les autres documents. La Bibliothèque s'attache actuellement à normaliser les éléments de données concernant certains types de documents (résultats des votes, textes des interventions, etc.). Elle est également en pourparlers avec des représentants du Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences afin d'harmoniser les cotes de documents utilisées dans différents systèmes (Système informatisé de suivi de la production documentaire, SÉDOC et SIBONU) et de mettre au point un mécanisme qui permettrait de saisir les titres des documents dans chacune des six langues officielles dans les différentes bases de données.

C. Mise en commun des services de références

32. Plusieurs initiatives ont été engagées, notamment la mise en service sur le Web d'un portail de recherche dans les six langues officielles, la création d'une permanence téléphonique chargée d'assurer des services de références entre la

Bibliothèque Dag Hammarskjöld et la Bibliothèque de l'Office des Nations Unies à Genève, la publication d'un ensemble de directives concernant la création d'un service commun de recherche en ligne destiné au public et la mise au point d'une page Intranet qui répertorie les domaines de spécialisation des bibliothèques de l'Organisation et donne la liste des coordonnées des responsables.

D. Enrichissement des collections

33. Un certain nombre de projets ont été entrepris afin d'enrichir les collections de documents. Une liste commune des collections de publications en série portant sur la quasi-totalité des bibliothèques des Nations Unies a été établie en vue d'aider les bibliothèques membres à enrichir leurs collections et à partager les ressources en leur possession. Dans la mesure où les bibliothèques se sont servies de la liste pour décider quels ouvrages acheter et quels autres se procurer par l'intermédiaire du service de prêt interbibliothèques, il est prévu d'en publier une deuxième version au début de 2004. Soucieuse d'encourager la mise au point de normes communes, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a actualisé ses directives relatives à l'enrichissement des collections de documents et les a communiquées aux bibliothèques partenaires. D'autres bibliothèques devraient faire de même. Par ailleurs, un certain nombre de services en ligne pour lesquels des bibliothèques membres avaient pris des abonnements chacune de leur côté ont été ajoutés à la liste des ressources gérées par le Consortium d'achat d'information électronique du système des Nations Unies, lequel est dirigé par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld.

34. Plusieurs membres du Comité directeur se sont déclarés préoccupés par les difficultés et les coûts liés à l'obtention de publications ou à la consultation de bases de données d'autres organismes des Nations Unies et ont soulevé la question à l'occasion de la réunion du Réseau interinstitutions sur le partage des connaissances et la gestion de l'information, tenue à Genève en septembre 2003. La recommandation adressée à l'issue de la réunion au Comité de haut niveau chargé des questions de gestion du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination a été accueillie favorablement par cet organe. Le Président du Comité directeur a adressé par la suite une lettre aux chefs de secrétariat des organismes, fonds et programmes des Nations Unies par laquelle il leur transmettait un texte du Comité de haut niveau chargé des questions de gestion. Celui-ci y prenait note du travail du Groupe de travail sur le partage des connaissances et la gestion de l'information et appuyait la recommandation tendant à ce que chacun des organismes des Nations Unies mette ses publications et bases de données à la disposition des autres entités des Nations Unies à titre gracieux.

E. Sites Web communs

35. Comme indiqué plus haut, un certain nombre de produits communs ont déjà été publiés sur l'Internet et l'Intranet et des pages Web communes aux bibliothèques des Nations Unies sont actuellement mises au point. Elles porteront l'emblème de l'ONU accompagné des mots « Bibliothèques des Nations Unies » dans les six langues officielles.

F. Petites bibliothèques et bibliothèques des bureaux extérieurs

36. On a procédé à une étude préliminaire des petites bibliothèques et des bibliothèques des bureaux extérieurs, y compris celles des centres d'information des Nations Unies. Les services communs de références au niveau local, le partage des ressources et la formation figurent parmi les domaines qui doivent être renforcés dans le cadre des activités du Comité directeur. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld, qui a déjà publié des instruments de recherche bibliographique sur ses pages Web consacrées aux petites bibliothèques et bibliothèques des bureaux extérieurs, a accepté de diriger la conception de modules de formation en ligne.

G. Questions de gestion

37. Dans le courant de l'automne 2003, la Bibliothèque Dag Hammarskjöld a dépêché un bibliothécaire hors classe à Nairobi dans le cadre d'une mission consultative, qui portait sur la possibilité de créer une bibliothèque commune au PNUE, au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), au Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et éventuellement à d'autres entités et sur les mécanismes à mettre en oeuvre à cet effet. Les entités concernées ont accueilli favorablement le rapport établi à l'issue de la mission. Depuis, la bibliothèque du PNUE a commencé à fonctionner de fait comme bibliothèque des Nations Unies à Nairobi et les collections d'ONU-Habitat, d'UNIFEM, du centre d'information des Nations Unies, du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés y ont été regroupées. L'Office des Nations Unies à Nairobi, le PNUD et ONU-Habitat ont contribué de leur côté à la rénovation des locaux et à la dotation en personnel de la bibliothèque du PNUE.

H. Orientations futures

38. Le Comité directeur continuera à se réunir tous les trois mois en 2004, essentiellement par visioconférence, et les sous-comités poursuivront leurs travaux au moyen du courrier électronique et d'échanges de documents publiés sur un site Intranet commun. Il est prévu d'ici à la fin de l'année de rendre opérationnels les sites Web des bibliothèques des Nations Unies, de compléter les collections de documents conservées sur le SÉDOC depuis 1993 jusqu'à présent, de mettre au point des modules de formation en ligne à l'intention des petites bibliothèques et des bibliothèques des bureaux extérieurs, de mettre en place sur le Web un service commun de recherche bibliographique destiné au public et de mettre la dernière main au manuel de référence des descriptions bibliographiques de toutes les bases de données du SIBONU. Le Consortium s'attachera également à enrichir son offre de façon à proposer des bases de données en ligne qui correspondent aux besoins des différentes bibliothèques. Afin de veiller à ce que l'on prête toute l'attention voulue au rôle que joue la Bibliothèque Dag Hammarskjöld dans ces projets communs, il a été décidé de faire figurer le « nombre de projets réalisés collectivement ou en coordination par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld et d'autres bibliothèques des Nations Unies » (voir résolution 58/270 de l'Assemblée générale, annexe I, chap. 28, tableau 28.22) au nombre des indicateurs de succès retenus dans le cadre du budget de l'exercice 2004-2005.

39. Pour mieux servir les usagers, les bibliothèques membres et le Comité directeur doivent faire porter leurs efforts sur certains domaines, sachant qu'à l'heure actuelle ils ne disposent pas des ressources nécessaires. Il s'agit notamment de faire l'acquisition d'un nombre modeste d'ouvrages sur papier, de s'abonner à un plus grand nombre de services commerciaux en ligne, d'acheter des logiciels qui permettront aux usagers d'être avertis automatiquement de la publication de nouveaux documents dans diverses bases de données, de proposer des stages de formation à l'intention du personnel des bibliothèques dépositaires et d'organiser les visioconférences et les réunions annuelles du Comité directeur. L'objectif est de créer un réseau de bibliothèques virtuelles dont les ressources pourront être consultées dans les différents lieux d'affectation, sans pour autant négliger les ouvrages imprimés demandés par les usagers locaux.

VII. Activités interinstitutions

40. Les bibliothèques du système des Nations Unies tiennent des réunions périodiques et gèrent des projets communs depuis 1995, dernièrement dans le cadre du Réseau interinstitutions sur le partage des connaissances et la gestion de l'information. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld joue depuis longtemps un rôle actif dans ce réseau et a dirigé à ce titre un certain nombre d'initiatives. Le fait que les réunions du Réseau attirent de plus en plus de participants, notamment des représentants d'autres bibliothèques de l'Organisation, dénote un intérêt croissant pour les activités collectives et les liens de coopération qui se nouent sur l'Internet. Il importe tout particulièrement d'encourager les efforts du Réseau dans la mesure où ils cadrent parfaitement avec l'action du Secrétariat dans les domaines suivants : mise en commun des connaissances, notamment au moyen du site Extranet, du portail du système des Nations Unies et d'un moteur de recherche commun, partage des pratiques et constitution d'archives électroniques. Deux projets du Réseau méritent une attention particulière. Créé et géré par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, le Consortium d'achat d'information électronique du système des Nations Unies est passé de 17 à 54 membres dans plus de 70 bureaux disséminés dans le monde entier, et offre 41 produits d'information en ligne. Il faudrait que le Consortium prenne de l'ampleur afin de proposer un plus grand nombre de produits et services indispensables au bon fonctionnement de l'Organisation et des autres organismes des Nations Unies. Un mémorandum d'accord a été mis au point afin de poser les fondements administratifs qui faciliteraient les activités du Consortium.

41. Le système commun de catalogage et de consultation en ligne des bibliothèques des Nations Unies, un catalogue interinstitutions, est quant à lui disponible sur le Web <<http://uncaps.unsystem.org>>, mais il doit être enrichi et remanié pour fonctionner dans des environnements techniques plus performants, ce qui ne sera possible que lorsque les moyens financiers nécessaires auront été trouvés. En sa qualité d'organisme chef de file, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle établit actuellement un plan afin de mener le projet à bien.

VIII. Conclusions

42. Il faudrait mettre à profit les enseignements tirés des pratiques des bibliothèques afin d'améliorer la gestion de l'information dans l'ensemble de

l'Organisation. La Bibliothèque Dag Hammarskjöld préside actuellement le Groupe de travail sur le partage des connaissances du Secrétariat à l'intérieur et à l'extérieur de l'Organisation, lequel relève du Comité de l'informatique et de la télématique du Secrétariat. Les bibliothèques des Nations Unies doivent jouer un rôle moteur en veillant à ce que les bibliothèques de l'Organisation et celles des organismes des Nations Unies mettent en commun leur savoir-faire en matière de gestion de l'information, l'objectif étant de faciliter les initiatives de partage des connaissances du système des Nations Unies.
